## Les droits de Gulliver, l'homme montagne

Après un naufrage en mer, Gulliver est sur l'île de Lilliput. Tout est minuscule, les habitants, les Lilliputiens mesurent 15 cm environ. Sa très Haute Majesté propose un règlement à Gulliver pour lui faciliter la vie.

- I. L'homme montagne obéit à nos ordres. <u>II</u> ne quitte pas notre Empire sans notre permission.
- II. Il ne vient dans notre capitale qu'avec notre permission. Deux heures avant, il avertit les habitants pour qu'**ils** s'enferment chez **eux**.
- III. L'homme montagne peut circuler dans nos principaux grands chemins. Il ne va ni dans un pré ni dans un champ de blé.
- IV. En se promenant, il pense à nos fidèles sujets, à leurs chevaux ou voitures, il ne **les** écrase pas ; quand il voit un de nos sujets, il ne **le** prend pas dans ses mains.
- V. Quand un de nos messagers a une course extraordinaire à faire, l'homme montagne <u>le</u> transporte dans sa poche.
- VI. L'homme montagne aide à la construction de nos bâtiments impériaux. Il soulève certaines grosses pierres. Il mesure aussi le contour de notre Empire. Pour cela, il longe toute la côte de l'île et il compte ses pas.
- VII. Il est notre allié contre nos ennemis de l'île de Blefuscu, et il fait tout son possible pour <u>les</u> empêcher d'envahir nos terres.
- VIII. L'homme montagne a une provision journalière de viande et de boisson suffisante à la nourriture de dix-huit—cent-soixante-quatorze de nos Sujets, avec un accès libre auprès de notre personne impériale, et autres marques de notre faveur.

Donné en notre palais, à Belsaborac, le douzième jour de la quatre-vingt-onzième lune de notre règne.

Après bien des aventures, Gulliver réussira à rentrer en Angleterre.

D'après Les voyages de Gulliver de Jonathan Swift